Le statut de pupille de la Nation fête ses 100 ans

11/11/2017 à 15h57

Créé à la fin de Première Guerre mondiale, le statut de pupille de la Nation célèbre cette année ses 100 ans. A cette occasion, l'Etat organise une réception en l'honneur de ses bénéficiaires ce samedi.

Aujourd'hui, la France compte plus de 35.000 pupilles de la Nation, dont 570 âgés de 1 à 21 ans, selon les chiffres de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Depuis le début de l'année 2017, 138 personnes ont été adoptées par la Nation. Ce statut est attribué depuis sa création aux orphelins de guerre, et a été étendu aux victimes d'attentats en 1982. (…)

www.bfmtv.com